



Municipalité de la
Commune de Givrins

Préavis n° **45/2025**
au Conseil communal

Budget 2026

Délégué municipal : M. Cédric Nardone, Municipal

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

En application des dispositions légales, la Municipalité présente et soumet au Conseil communal le budget de l'année 2026 pour approbation.

		Charges	Produits
1	Administration	902'783.85	122'531.00
2	Finances	2'121'531.67	5'949'299.98
3	Bâtiments	918'755.87	886'555.53
4	Travaux	978'772.48	493'763.63
5	Instruction publique et cultes	719'714.85	0.00
6	Police	332'690.78	30'174.00
7	Sécurité sociale	1'474'700.00	0.00
8	Services Industriels	285'612.83	274'112.83
Total		7'734'562.33	7'756'436.97
Excédent de revenus			21'874.64

Commentaires généraux

Les salaires sont dorénavant partagés entre les différentes fonctions concernées par des imputations internes selon leur taux d'activité. Le salaire est ainsi imputé selon l'activité principale de l'employé, puis réparti via des comptes xxx.3909.002 et xxx.4909.002.

Les prestations LPP de nos employés étant bien en-dessous de la pratique, la Municipalité envisage de les réévaluer en 2026. Cela impacte tous les postes relatifs aux salaires de nos employés.

La Municipalité entend confier à la régie Burnier les travaux de régie du patrimoine immobilier communal. Cas échéant, elle nous facturerait 4.5% du revenu locatif net pour son travail. Les coûts ont été répartis tout au long du budget.

1. Administration Générale

10 Autorités

100.3001.002 Rétributions Secrétariat et Votations : En raison des élections communales en 2026, le montant a été revu à la hausse.

101.3001.001 Vacations : Le total des vacations, toujours en hausse, se doit d'être adapté à la réalité.

11 Administration

110.3011.000 Rétribution du personnel : Le Pôle technique ayant été dissout, ce poste inclus désormais le salaire de la collaboratrice administrative, engagée en septembre 2025 et placée sous la direction du Secrétaire municipal.

12 Service de l'économat

120.3111.000 Achats machines et mobilier : Les lampes de l'administration sont en fin de vie et doivent donc être remplacées.

14 Service des intérêts généraux

140.3170.000 Frais de réception et manifestations : Les frais suivants sont prévus pour 2026 :

- CHF 5'000 sortie des aînés
- CHF 1'500 cadeaux nonagénaires
- CHF 1'200 chantée des plus de 80 ans
- CHF 500 décoration du village par l'école, incluant une animation autour de l'eau
- CHF 3200 Noël des aînés
- CHF 1000 1er août
- CHF 3'000 illumination du sapin
- CHF 2'500 arbre de la municipalité
- CHF 5'000 divers

140.3185.000 Honoraires et frais d'expertises : CHF 15'000 concerne des dépenses d'avocat pour divers litiges et CHF 1'000 pour des honoraires de Burnier en vue de relocations.

140.3526.000 Région de Nyon : Ce compte contient 0.7 point d'impôt prévu pour les projets DISREN, et la cotisation est une cotisation régionale de CHF 23.-/habitants selon les décisions du CI du 08 octobre 2025.

16 Tourisme

Adaptation de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires selon le nouveau règlement entré en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

18 Transports publics

180.3517.000 Part. aux charges du trafic régional : CHF 9'500 découle du fonds TP2, le solde découlant de notre participation aux transports régionaux imposé par la DGMR.

19 Service d'informatique

190.3111.002 Achat de logiciels : L'installation d'une GED est prévue pour le Contrôle des Habitants. L'installation coûte CHF 390 et les coûts annuels sont prévus à hauteur de CHF 810.

En 2025, les coûts ont été séparés en deux comptes. Les factures reçues d'Ofisa mélangent malheureusement les types de dépenses. Il est donc plus simple de tout regrouper dans le compte *190.3151.003 Entretien, maintenance et assistance informatique*. Ofisa effectuant une mise à jour de son logiciel vieillot, des coûts plus importants nous ont été communiqués, d'où la hausse de budget.

2. Finances

20 Comptabilité

200.3011.000 *Rétribution bourse* : Après plusieurs mois compliqués pour la Bourse en 2024 et 2025, la situation s'est stabilisée. La configuration avec une Boursière à 40% et une aide-boursière à 20% fonctionne très bien. La Boursière ayant terminé sa formation, son salaire est adapté en conséquence.

21 Impôts

Les revenus ont été adaptés selon les acomptes reçus à fin septembre 2025 ainsi que suite l'acceptation du Conseil Communal de la hausse du point d'impôt.

22 Service financier

Les intérêts ont été calculés selon le tableau des emprunts en cours. Ils ont été répartis selon les investissements communaux.

Le montant concernant la péréquation a été reporté tel que communiqué par le canton.

3. Domaines et Bâtiments

310 Terrains

310.3185.009 *Honoraires et expertises – Terrains* : L'ancienne déchèterie doit faire l'objet d'une étude en vue d'un éventuel assainissement, selon une demande du canton.

Le budget concernant les DDP à la Givrine pourrait être amené à évoluer significativement au cours de l'année en fonction de renouvellements en cours de discussions.

320 Forêts

Les taxes prévues pour les autorisations relatives à l'abattage ou l'élagage d'arbres sont attribuées à un fonds pour le patrimoine arboré.

321 Pâturages

Le budget de l'entretien des chalets a été regroupé sur un seul compte au lieu d'être réparti par chalet afin de conserver de la souplesse dans l'entretien de nos chalets. De plus, le montant a été réduit par rapport aux années précédentes. La Municipalité ne souhaite pas diminuer l'entretien de cet important patrimoine. Toutefois, il s'agit bien souvent en réalité d'investissements devant faire l'objet de préavis et non pas de dépenses devant figurer dans le budget. Un montant de CHF 50'000 figure ainsi à ce propos dans le plan d'investissement 2026.

35 Bâtiments communaux

350 Bâtiment Rte de Trélex 1 (ECA n°92)

350.3113.00 Achat de mobilier - Grande Salle : La sonorisation et l'éclairage posent problèmes. Des aménagements doivent être effectués.

Le budget de l'entretien des appartements a été regroupé sur un seul compte au lieu d'être réparti par appartement, afin de conserver de la souplesse dans l'entretien des appartements.

351 Bâtiment Rte de la Bellangère 4-6 (ECA n°67 et 68)

351.3141.00 Entretien Bellangère 6 - Bâtiment administration : La moquette de l'administration doit être remplacée.

352 Bâtiment Rte de Genolier 1 (ECA n°70, 71 et 72)

L'Auberge sera fermée plusieurs mois. Le montant est une estimation pour les 8-9 mois d'exploitation.

353 Bâtiment Grands Records (ECA n°431)

353.3114.005 Achat machines + matériel d'exploitation et d'entretien : Un nouvel aspirateur doit remplacer l'ancien, défectueux.

355 Stand de tir

Le stand de tir étant actuellement désaffecté, aucune dépense n'est prévue tant que l'étude globale relative à nos bâtiments ne sera pas réalisée.

4. Travaux publics, Environnement et Urbanisme

41 Service technique

410.3185.002 Honoraires divers : Il s'agit des frais d'avocats prévus lors des litiges découlant de la « Police des constructions ».

42 Service de l'urbanisme

420.3185.000 Honoraires et frais d'expertise : Le budget se répartit ainsi :

- CHF 9'000 L'Oche - finalisation de dossier
- CHF 10'000 ZA Grand Pré - finalisation du dossier
- CHF 5'000 Divers et imprévus

43 Routes

430.3185.000 Honoraires et expertises : Un concept sécurité doit être mis en place pour les routes pour un coût de CHF 5'000. Il est prévu de déménager le local de la voirie pour un total de CHF 10'000.

45 **Ordures ménagères et déchèterie**

La reprise de la gestion de la déchèterie, par BGS Compost, devrait enfin aboutir avec la signature de la nouvelle convention d'ici la fin de l'année.

BGS Compost va reprendre le personnel et facturer les coûts supplémentaires des horaires d'été.

Par ailleurs, des travaux réalisés jusque-là gratuitement par BGS Compost seront facturés à la Commune, d'où la hausse de plusieurs postes. L'élimination des déchets verts fait partie de ces modifications.

46 **Réseaux d'égout, d'épuration**

460.3141.000 Entretien réseau : Les coûts découlent du plan d'entretien fourni par Bovard & Fritsché. Des travaux de réhabilitation de sac route ont été ajoutés pour un montant estimé à CHF 9'000.

460.3520.000 APEC : Les chiffres sont fournis par l'APEC. La nouvelle station d'épuration génère un important surcoût.

460.4340.000 Taxes de raccordement : Un important chantier devrait démarrer en 2026, permettant d'encaisser d'importantes taxes de raccordement.

460.4342.000 Taxes d'épuration : Avec une taxe à CHF 2.50/m³, nous ne couvrons même pas les coûts de l'APEC.

47 **Environnement**

Les actions envisagées du PECC en 2026 sont les suivantes :

- CHF 1'000 : Journées arrachage néophytes (récurrent 2x / an)
- CHF 5'000 : Zones où la biodiversité peut être renforcée
- CHF 4'000 : Hôtels à insectes
- CHF 500 : Sensibilisation école (récurrent 1x / an)
- CHF 1'000 : Projets récupérateur d'eau
- CHF 3'000 : Stationnement vélo dans le village
- CHF 15'000 : Borne électrique publique
- CHF 500 : Repair Cafés (récurrent 2x / an)
- CHF 2'500 : Honoraires LYCA

5. Instruction publique et cultes

Les montants sont fournis par les écoles.

6. Police

Les coûts découlent globalement des associations intercommunales.

7. Sécurité Sociale

710.3655.000 Accueil de jour : Il s'agit du budget non validé par le RAT. Le CI, qui devait le valider, a été repoussé. Le budget nous sera communiqué après notre Conseil communal.

8. Services Industriels

81 Service des eaux

810.3139.000 *Achats fournitures et matériel* : Un appareil permettant de mesurer les gaz dans le puits doit être acheté.

810.3144.000 *Entretien réseau ESP* : Environ CHF 9'000 concernent des réparations de conduites, recherches de fuites, contrôles de vannes, entretiens des réservoirs, pompages et locaux, CHF 10'000 sont dédiés à la révision de la deuxième pompe, le solde pour divers autres travaux d'entretien qui seraient nécessaires sur le réseau.

810.3156.000 *Entretien matériel et logiciel spécialisé* : Il s'agit du coût du logiciel d'autocontrôle de l'eau. Le coût a été réparti sur deux ans, pour un total de CHF 15'000.

810.3163.000 *Leasing télégestion* : Il s'agit du leasing sur 5 ans de la télégestion du réseau.

810.3185.000 *Honoraires et frais d'analyses et d'expertises* : Il s'agit des analyses de l'eau, CHF 2'700 concernent les prélèvements et CHF 9'000 les coûts de laboratoires.

810.3185.001 *Honoraires et frais d'expertises* : Il s'agit des coûts découlant de la convention avec les SI de Nyon, soit :

- CHF 5'555 gestion du projet de changement de système de télégestion
- CHF 5'004 service piquets
- CHF 16'300 autocontrôle
- CHF 10'445 direction et exploitation du réseau. Les travaux d'ingénierie et de gestion des installations intérieures (compteurs) seront facturés en régie.
Par ailleurs, CHF 13'000 sont intégrés concernant un mandat à confier à Impact concept, afin de régulariser le pompage dans la nappe phréatique, concession inexistante à ce jour.

810.4341.000 *Taxes de raccordement ESP* : Un important chantier devrait démarrer en 2026, permettant d'encaisser d'importantes taxes de raccordement.

810.4351.000 *Taxe d'eau* : Malgré une hausse du prix de l'eau de boisson à 1,50fr/m³, les comptes de l'ESP ne sont pas équilibrés.

82 Eclairage public

Rien de particulier.

Ecritures comptables :

Résultat	21'874.64
Amortissements	393'773.00
Attribution réserve	500.00
Prélèvement réserve	<u>-115'246.46</u>
Marge autofinancement	<u>300'901.18</u>

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil Communal de Givrins

vu le préavis n° 45/2025 relatif au budget 2026 ;
ouï le rapport de la Commission de gestion et des finances ;
attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

décide :

- **D'adopter le budget 2026 tel que présenté.**

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 3 novembre 2025 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

 La Syndique Regula Zellweger		 Le Secrétaire Alexandre Good
---	---	---

Annexes : - Budget 2026
- Plan des investissements